



Personne compétente en sécurité

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif : 1200,00 € HT par stagiaire (repas compris)

Durée : 3 jours soit 21 heures

PUBLIC CONCERNE :

Personne amenée à assurer la fonction de référent sécurité

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

SITUER son entreprise au regard de la prévention des risques

REPERER les risques d'atteinte à la santé des salariés

IDENTIFIER des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques

CONTRIBUER à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail

CONNAITRE le rôle des différents acteurs en santé et sécurité au travail

PROGRAMME :

1- Les enjeux

- Les enjeux de la sécurité : statistiques
- AT / MP : définition, enjeux financiers. (Indice & Taux de fréquence ; Indice & taux de gravité ; Taux de cotisation)

2- Les responsabilités en matière de sécurité

- Responsabilité civile et pénale du chef d'établissement
- Responsabilité des travailleurs

3- Les principales obligations en matière de sécurité

- Evaluation des risques professionnels
- Gestion des entreprises extérieures
- Formation / information
- Organisation des secours
- Les principales vérifications périodiques obligatoires
- Pénibilité

4- Les bases en prévention

- Notion de danger et risque, protection, prévention
- Les typologies de danger et leur effet sur la santé
- Les principes généraux de prévention

5- Réaliser un autodiagnostic de la prévention dans l'entreprise

**6- Construire une démarche de prévention**

- Les moyens de prévention et de protection
- L'analyse du poste de travail
- L'évaluation des risques professionnels : réalisation et mise à jour
- Mettre en place des actions de prévention et de protection
- Suivre et rendre compte de l'avancée du plan d'action
- Cas pratique : repérer les dangers d'une situation de travail et construire le plan d'action

7- Les accidents du travail

- Analyser un accident du travail : la méthode de l'arbre des causes
- Cas pratique : analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes
- Les formalités à effectuer : déclaration, registre

8- Retour sur les résultats des autoévaluations**9- Référent sécurité : responsabilités et mission****10- Les différents intervenants en matière de sécurité**

- Le médecin du travail (action sur le milieu de travail, examens médicaux)
- L'inspection du travail
- Les services de la CARSAT
- L'INRS
- L'OPPBTB
- L'ANACT
- Les IPRP

11- Système de management de la sécurité : intérêt pour le référent